

1<sup>er</sup> mars 2022

## PUBLICATION DE L'INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE 2022

Au titre de l'exercice 2021

Pour l'année 2021, l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes de la société PYRENEES PRESSE, société éditrice de « La République des Pyrénées » et de L'Éclair, a été mesuré à 88/100. *Ce score, significativement supérieur au score de l'année précédente, confirme l'engagement fort de la société PYRENEES PRESSE en faveur de l'égalité professionnelle, dans le cadre de la Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018.*

### INDEX EGALITE PROFESSIONNELLE 88/100



Ecart de  
rémunération  
femmes/hommes

35/40



Ecart du taux  
d'augmentations  
individuelles  
femmes/hommes

35/35



Pourcentage de  
salariées augmentées  
à leur retour de  
congé maternité

Incalculable – N/A



Nombre de salariés  
du sexe sous-  
représenté parmi les  
10 plus hautes  
rémunérations

5/10

← EGALITE PROFESSIONNELLE – PYRENEES PRESSE →

**L'égalité femmes-hommes est un enjeu sociétal majeur et un engagement employeur partagé par toutes les sociétés du Groupe Sud Ouest.**

L'index est calculé sur la base de trois indicateurs :

1. En matière d'**égalité de rémunération**, la société PYRENEES PRESSE affiche **5 %** d'écart entre les hommes et les femmes (la moyenne nationale est, selon le Ministère du travail et l'INSEE de 19 %).
2. Concernant le **taux d'augmentations individuelles**, l'écart femmes / hommes a été mesuré à **6,2 %** en faveur des femmes (alors que l'année dernière, cet écart était constaté en faveur des hommes).
3. Enfin, **3 femmes** figurent parmi les dix plus hautes rémunérations de l'entreprise (soit 2 de plus que l'an passé).

Afin de poursuivre son engagement en matière d'égalité professionnelle, la société PYRENEES PRESSE a élaboré un plan d'actions avec pour ambition d'atteindre l'égalité réelle, en concertation avec les partenaires sociaux

L'accord d'entreprise sur l'égalité professionnelle signé le 30 septembre 2019 a identifié 4 thèmes pour lesquels des engagements ont été spécifiquement pris :

- ✓ Développer et maintenir la mixité dans l'emploi et notamment dans les postes d'encadrement,
- ✓ Promouvoir et veiller à l'égalité entre les hommes et les femmes dans les parcours professionnels,
- ✓ Assurer l'équilibre des rémunérations entre les hommes et les femmes à poste égal, parcours professionnel égal et niveau de responsabilité égal,
- ✓ Faire évoluer les pratiques et les mentalités au quotidien et d'une manière durable en favorisant notamment la conciliation vie professionnelle/ vie personnelle.

Cet accord sera renégocié cette année afin de poursuivre la politique ambitieuse d'égalité professionnelle menée au sein de l'entreprise et permettant de garantir les mêmes chances et opportunités aux femmes et aux hommes dans le processus de recrutement, de rémunération, de formation et de promotion.

La part des femmes dans les effectifs en 2021

La part des femmes est de **36,6 % de l'effectif total** de la société PYRENEES PRESSE. Leur présence est de **18,3 % dans l'encadrement**. Les femmes représentent **1/3 du comité exécutif** de l'entreprise.